

Site Natura 2000

Haute vallée de l'Eau Noire

BE32040



Carte d'identité

Superficie	950,18 ha	Directions du DNF	Mons, Namur
Communes concernées	Chimay, Couvin	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Situé entre Rièzes et Cul-des-Sarts, le site correspond aux zones humides de l'Eau Noire et de ses affluents. Il englobe des prairies de fauche, des milieux alluviaux (Forge Jean Petit, vallée entre Rièzes et l'Escaillère, Marais de la Haute-Nimelette), une petite tourbière relique à Cul-des-Sarts ainsi que des massifs forestiers. La vallée de l'Eau Noire et celles de ses affluents forment des milieux humides très diversifiés: jonchaies, roselières, cariçaies, aulnaies, boulaies, marais et tourbières dégradées (Haute-Nimelette, Cul-des-Sarts). Le massif forestier, composé des Bois des Hauts Marais et de Gonrieux, correspond principalement à de la hêtraie à luzule, avec aussi des portions mélangées de hêtres et d'épicéas. Fort diversifié, le site abrite plusieurs espèces de plantes, d'oiseaux, de poissons et même quelques papillons rares et menacés. Enfin, il faut souligner la bonne qualité de l'eau de l'Eau Noire.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Prairie de fauche de moyenne altitude

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	81,68
Forêts alluviales* (UG 7)	43,05
Hêtraies à luzule (UG 8)	31,06
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	19,78
Landes sèches (UG 2)	13,44
Végétation des eaux courantes (UG 1)	7,58
Végétation des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1)	5,84
Tourbières boisées* (UG 6)	5,53
Chênaies-charmaies (UG 8)	1,47
Végétation des plans d'eau de tourbières (UG 1)	1,03
Pelouses à nard* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



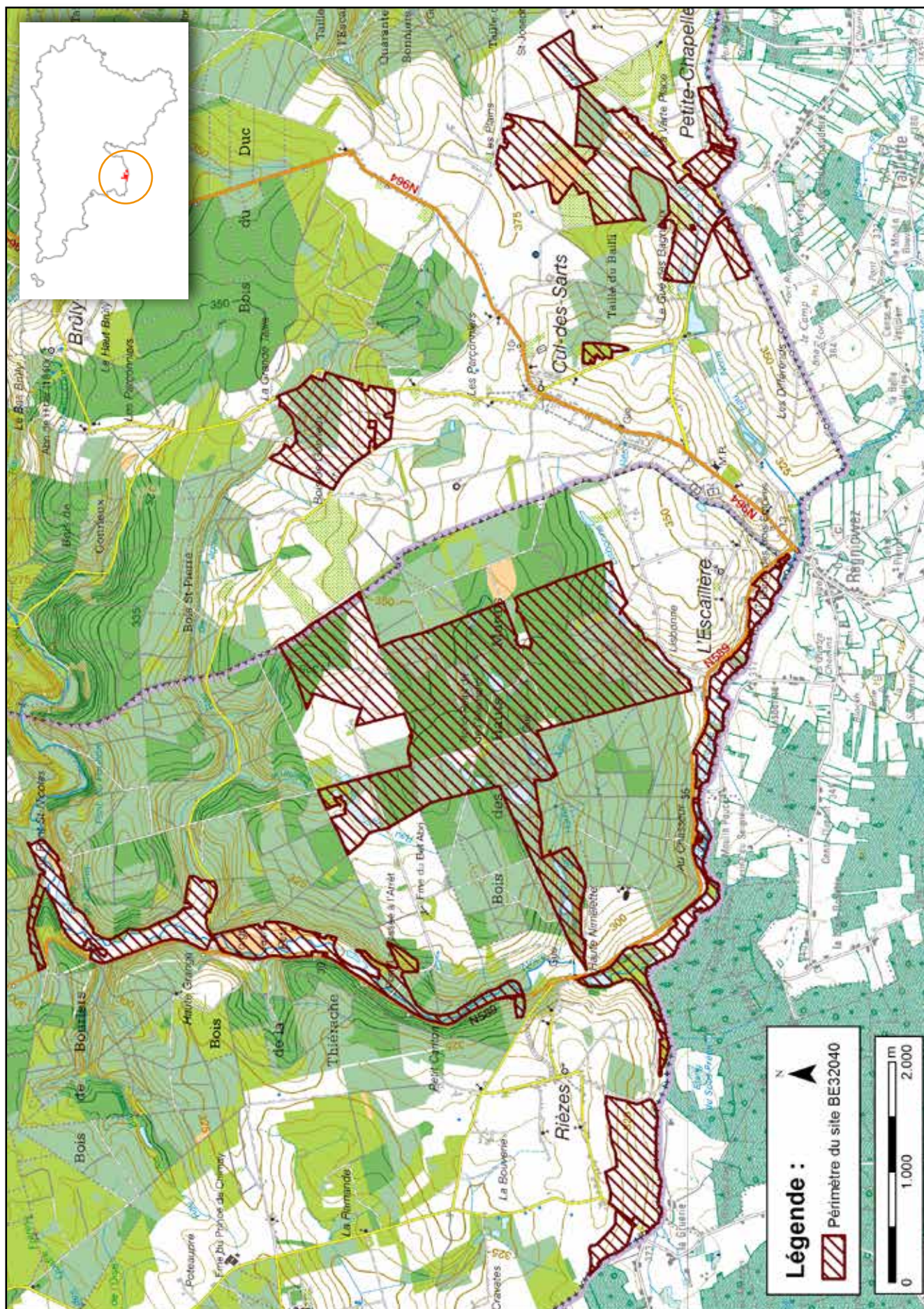
Martin-pêcheur d'Europe



Pie-grièche écorcheur

Oiseaux	
Balbuzard pêcheur	Milan royal
Bécassine des marais	Pic mar
Bécassine sourde	Pic noir
Bondrée apivore	Pie-grièche écorcheur
Cigogne noire	Tarier des prés
Engoulevent d'Europe	Mammifères
Grande Aigrette	Vespertilion à oreilles échancrées
Martin-pêcheur d'Europe	Poissons
Milan noir	Chabot
	Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :
Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives :
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires :
Département de la Nature et des Forêts (DNF) :
081 33 51 64



Avec le soutien de la
Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
Source des données : M.B. du 18/04/2017